

Communiqué de presse
25 avril 2019

Lorient Agglomération, « Territoire Econome en Ressources »

Lorient Agglomération s'est engagée sur 3 ans dans le programme d'actions « Territoire Econome en Ressources » (TER). Cette démarche globale intègre une logique de complémentarité avec les autres politiques de l'agglomération tout en ayant une approche particulière concernant la « ressource organique ».

Après avoir obtenu le label zéro déchet/zéro gaspillage, Lorient Agglomération s'est engagée dans une nouvelle démarche exemplaire, le projet « Territoire Econome en Ressources » (TER). Ce nouveau programme comprend la poursuite et l'amplification d'actions déjà menées dans les domaines de la réduction de la production des déchets, du tri et du recyclage, de l'accompagnement des entreprises pour une consommation raisonnée de la ressource au travers une démarche vertueuse d'écologie industrielle ainsi que le soutien de leurs actions en faveur de l'économie circulaire.

Le projet TER vise à mener une réflexion sur la ressource, de l'approvisionnement à la valorisation en passant par la prévention, pour concourir à la fois à une utilisation raisonnée, à un taux de valorisation optimal et à une meilleure coordination des acteurs du territoire sur l'utilisation et la gestion de cette ressource.

Sur son territoire, Lorient Agglomération s'est engagée à agir notamment sur la ressource organique. Le programme d'actions, 60 au total dont 19 sur cette ressource, fait écho aux trois domaines et aux sept piliers de l'économie circulaire. Il intègre notamment une logique de complémentarité avec les autres politiques de l'agglomération (énergie, économie...), de transversalité avec les autres services de la collectivité tout en y associant et mobilisant les acteurs du territoire (entreprises, Chambres consulaires...).

Parmi ces actions, on retrouve notamment :

- le développement des pratiques d'achat durable dans la collectivité,
- la promotion de l'écologie industrielle et territoriale auprès de l'activité économique telle que la mutualisation de services ou de moyens (collecte des déchets, production d'énergie...),
- la promotion des éco-événements culturels et sportifs (vaisselle réutilisable, application de tarifs dégressifs en fonction de l'implication dans le tri des déchets...),
- le développement de nouvelles filières de valorisation, notamment le tri des végétaux ou des gravats inertes en déchèterie.

Lorient Agglomération bénéficiera d'un soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) conditionné par une atteinte des objectifs (réduction de la production des déchets ménagers et assimilés, développement des activités économiques et touristiques responsables...).

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>



ÉCONOMIE CIRCULAIRE 3 domaines, 7 piliers

